

Déclaration liminaire CTA 18 mars 2019

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Dans le contexte sociétal actuel, la convocation du CTA devant décider de la mise en œuvre des mesures gouvernementales inacceptables à l'échelle de notre académie, a entraîné l'UNSA à proposer un boycott de notre instance locale à sa première convocation. Par cette décision rarissime, par cette procédure exceptionnelle allant au-delà du vote unanime contre habituel, nous tenions à marquer les esprits : il semble bien fini le temps où quelques ajustements de dernières minutes pourraient suffire à nous contenter.

Comme nous aurions voulu que le conseil commun de la fonction publique réuni le 15 mars nous démente ! Hélas, notre vision ne nous a pas trompés : malgré la présentation de plus de 100 amendements durant les 14 heures de débat, tous les dispositifs défendus dans nos mandats sont tombés un à un, avec des nouvelles propositions surprises calquées sur le secteur privé !

Les décisions sont prises, fidèles à un programme, en toute déconnection du Grand débat. Organiser 50 réunions préalables, s'il ne s'agit que de présenter des mesures déjà ficelées sans même écouter les propositions, ne relève aucunement du dialogue social, hormis peut-être parmi certains pans du grand public. Permettez-nous de rappeler la conception du dialogue social de l'UNSA par un extrait de ce texte qui sera soumis au débat interne de notre congrès national en début du mois prochain : « L'UNSA est attachée au dialogue social et au paritarisme qui ont construit la Fonction publique. Elle revendique le maintien de cette organisation avec notamment les prérogatives en matière d'hygiène de sécurité et de conditions de travail. »

Nous comptons sur vous, Madame La Rectrice, pour relayer la colère de nos militants défendant nos mandats au niveau National.

Par ricochet, le dialogue social dans notre académie va se dégrader. Alors que les relations et le dialogue ont toujours été relativement sereins et surtout constructifs, appuyés sur un travail des services très sérieux - même si parfois nous sommes amenés à ne pas en partager les conclusions, la volonté unilatérale de ce Président, malgré de trop nombreux avertissements, de se passer des corps intermédiaires, ne laisse pas d'autre choix. En conséquence la position de l'UNSA Education sur les suppressions d'emplois déjà dénoncées en janvier ne changera pas. Votre préoccupation de limiter au maximum la « casse » en termes de ressources humaines vous honore, mais ne peut gommer le fait qu'il est utopique de vouloir réformer en contractant les personnels au préalable : qu'il s'agisse des CIO, des services administratifs, des agences comptables, des postes enseignants, des contractuels... A ce sujet, pouvez-vous nous dire comment le dispositif de RH de proximité est mise en œuvre ? Nous sommes conscients que les postes ne constituent pas le seul paramètre, mais vous-même, Madame la Rectrice, ne pourrez que convenir que les réformes ne se feront pas sans eux ! Que c'est une bien piètre considération que d'imaginer obtenir leur adhésion ainsi ! Rappelons qu'à contrario l'UNSA Education, suite aux discussions et aux constats partagés avec votre administration, est demandeuse de créations en documentation, DDF, chefs

d'établissement, CPE, enseignants, quand nous avons été limités par les créations nationales lors de notre pic d'effectifs.

De même, nous partageons la juste préoccupation de maintenir un service public de qualité principalement en zone rurale, mais la présentation isolée d'une seconde mise en réseau en deux ans, nous laisse pour le moins perplexe : combien sont prévues et à quel stade de la réflexion en est-on ? Quel bilan tirer des décisions déjà prises ? Quelles sont les autres solutions envisageables ? Pour l'UNSA Education, toutes ces questions doivent faire l'objet d'une réflexion globale sur ce thème dans le cadre d'un Groupe de Travail dédié dans lequel seront discutés les choix académiques.

La présentation de la note sur la rémunération des AESH est le seul point réellement positif, même si nous sommes loin d'une juste rémunération des fonctions exercées. Pour ces missions, devenues indispensables à notre système éducatif, l'UNSA revendique la pérennité : la création d'un corps titulaire. Nous en sommes encore bien loin !

Pour toutes ces raisons, la simple négociation n'est plus acceptable. L'UNSA Education propose d'entrer dans des actions de résistance en appelant à la mobilisation de l'ensemble des personnels préoccupés par l'avenir de notre service public d'éducation, les 27 puis 30 mars prochains. Merci.

Merci de votre attention